

Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • Saint-Laurent d'Aigouze

N°22

Avril 2016



Plus de tri, plus d'économie :
ON A TOUT À Y GAGNER !

**Communauté
de communes**

Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr

■ Terre de Camargue se mobilise
pour l'emploi

■ Dix nouveaux débitmètres
sur nos canalisations d'eau

■ Un menu de Chefs dans
les assiettes !

■ Travaux sur les
équipements sportifs

Siège de la Communauté de communes

Terre de Camargue

26 quai des Croisades
30220 Aigues-Mortes
04 66 73 91 20

cc@terredecamargue.fr

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h

CADRE DE VIE

Restauration scolaire

• Aigues-Mortes :

Ch. Gros, 04 66 53 83 13

H. Séverin, 04 66 88 45 83

• Le Grau du Roi :

Repausset et Deleuze, 04 66 71 71 55

Tabarly, 06 72 99 31 64

• St-Laurent d'Aigouze :

C. Dusfourd, 04 66 71 94 55

• Cuisine centrale :

cuisine.centrale@terredecamargue.fr

Médiathèques intercommunales

• Aigues-Mortes :

bd Gambetta, 04 66 53 68 16

• Le Grau du Roi :

Palais des Sports et de la Culture,

04 66 53 04 63

• St-Laurent d'Aigouze :

rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51

Horaires mi-septembre à mi-juin :

Mar. 14h-18h, Mer. 9h-12h/14h-18h,

Ven. 9h-12h/14h-19h30, Sam. 9h-13h

Horaires mi-juin à mi-septembre :

Du Lun. au Ven. 9h-12h

+ Lun. et Mer. 16h30-18h30

Piscine Aqua-Camargue

Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi

04 66 35 74 89

ECONOMIE, EMPLOI

Service Emploi

13 rue du Port, Aigues-Mortes, 04 66 53 61 38

emploi@terredecamargue.fr

Lundi au vendredi 9h-12h/13h30-16h30

Sur rendez-vous le jeudi après-midi

DÉCHETS

Service Environnement

(commande de bacs déchets...)

04 66 73 91 28

Collecte des encombrants

Sur appel uniquement au :

N°Vert 0 800 004 227

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Déchèteries

• Déchèterie du Bosquet,

Aigues-Mortes : 06 82 39 15 14

Lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h30,

samedi 8h30-12h

• Déchèterie de l'Espiguette,

Le Grau du Roi : 06 89 32 08 46

Lundi au samedi 8h30-12h / 14h-17h30

• Déchèterie des Charretiers,

Saint-Laurent d'Aigouze : 06 89 32 08 42

Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30,

samedi 8h30-12h

• Point propre Port de pêche,

Le Grau du Roi : 06 80 87 25 40

Lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h,

samedi 8h30-12h

• Point propre Port-Camargue,

Le Grau du Roi : 06 88 35 00 57

Mardi au samedi 8h-12h / 14h-17h

• Plateforme de compostage,

L'Espiguette, Le Grau du Roi :

Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30

EAU, ASSAINISSEMENT

Service clientèle

09 77 40 94 43 (appel non surtaxé)

www.lyonnaise-des-eaux.fr

Urgence eau/assainissement

09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)



www.terredecamargue.fr

toute l'actu, des services pratiques,
l'agenda des événements...

4 L'Actu en bref

5 Economie & emploi

- Terre de Camargue se mobilise pour l'emploi



8 Dossier

- Plus de tri, plus d'économie : on a tout à y gagner !

11 Gestion de l'eau

- Dix nouveaux débitmètres pour surveiller nos canalisations d'eau



- Directeur de la publication : Laurent Pelissier
- Directeur adjoint de la publication : Pierre Mauméjean
- Comité de rédaction : Laurent Pelissier, Pierre Mauméjean, Renaud Lafuente, Laurence Monet-Pitot
- Rédaction : Laurence Monet-Pitot
- Assistant : Arthur Jeannot
- Photo couverture : Eco-emballages / M.Garrouteigt
- Autres photos : Service communication et Dominique Demouy
- Mise en page : bonne impression
- Impression : Imp'act Imprimerie
- Tirage : 16 000 exemplaires
- Dépôt légal : avril 2016, ISSN : 1967-7073



12 Restauration scolaire

- Un menu de Chefs dans les assiettes !

13 Culture

- Journée « Cultures urbaines »
- Concours de nouvelles, poésie et bookfaces : prenez la plume et flashez !
- Coups de cœur des médiathèques

14 Sport

- Equipements sportifs : des travaux en faveur du sport pour tous

15 Escapade

- Balades insolites au fil de l'eau sur l'Espace éco-pagayeur
- Balade en Terre de Camargue : l'étang du Ponant



16 Agenda : les temps forts de l'été



A partir de septembre, le magazine Terre de Camargue ne sera plus distribué dans les résidences nécessitant un code ou un badge d'accès.

Pour le recevoir au format papier ou numérique, abonnez-vous gratuitement auprès du service communication : 04 66 73 91 23, communication@terredecamargue.fr



Le prochain numéro de Ensemble en Terre de Camargue paraîtra le 22 août 2016.

Organisé en mars dernier, le Forum de l'emploi saisonnier a rassemblé 78 recruteurs et accueilli plus de 1 200 visiteurs. Le succès de cette manifestation économique et sociale témoigne de l'importance et de l'utilité de ce type de rencontres directes et efficaces entre recruteurs et demandeurs d'emploi. Il conforte aussi pleinement la décision de la Communauté de communes Terre de Camargue de maintenir et renforcer en 2016 un service public de proximité en faveur de l'emploi, complémentaire à l'action de Pôle emploi.

Notre territoire compte 17% de chômage : nous souhaitons mener une politique offensive en favorisant un accompagnement individualisé, en misant sur la formation, levier essentiel pour accéder à l'emploi, et en développant les partenariats avec les entreprises, les différents acteurs et les intercommunalités voisines partageant les mêmes problématiques. Le tourisme est l'un des piliers de notre économie locale et une source d'emplois importante : nous devons mettre en adéquation demandes et offres d'emploi.

En reprenant la gestion directe du service emploi, la Communauté de communes poursuit et accentue son action pour faciliter le quotidien des habitants de Terre de Camargue dans un contexte économique et social tendu. En matière de déchets, le plan d'action que nous lançons en 2016 aura un impact direct sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et donc les impôts locaux. Comparé aux territoires voisins, notre taux de taxe sur les déchets fait partie des plus bas ; il baissera en septembre prochain pour 85% des habitants, et restera stable pour l'autre partie de la population.

Dans le cadre de ses différentes missions - distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées, gestion des déchets, emploi, restauration scolaire, équipements sportifs... - Terre de Camargue met en œuvre une gestion rigoureuse pour optimiser les ressources publiques et préserver le budget des ménages, tout en proposant un service public efficace pour améliorer la qualité de vie au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison.

Laurent PELISSIER

Président de la Communauté de communes Terre de Camargue



En reprenant la gestion directe du service emploi, la Communauté de communes poursuit et accentue son action pour faciliter le quotidien des habitants de Terre de Camargue

Gamm Vert rejoint le Pôle d'activités Terre de Camargue

Installé jusqu'alors au centre-ville d'Aigues-Mortes, le magasin Gamm Vert Village a rejoint le Pôle d'activités Terre de Camargue pour des locaux plus vastes et mieux adaptés à l'activité jardinerie. L'entreprise, qui appartient au groupe coopératif Copal, propose aux professionnels et au grand public tous les produits pour entretenir et aménager vos espaces, du choix des plantes au gros outillage en passant par les produits d'entretiens...

Gamm Vert Village Aigues-Mortes : 264 rue des artisans, 04 66 53 74 40.



Nuit Latino à Saint-Laurent d'Aigouze

Après le succès de la 1^{ère} édition en 2015, l'association Pena Flamenca Yacin Daoudi organise en collaboration avec la Mairie la II Nuit Latino Flamenca, samedi 2 juillet. Un concert d'un grand groupe de Bachata dominicaine aura lieu à cette occasion dans les arènes de la ville, suivi d'une grande soirée latino animée par des Dj's internationaux. Une piste de danse de plus de 200m² permettra au public de s'exprimer sur les rythmes endiablés de la musique caribéenne.



Aigues-Mortes : le goût du terroir après le goût de l'effort !

Aigues-Mortes accueille, au rempart sud, le samedi 11 juin, l'arrivée de la 2^{ème} édition du Raid de Camargue. Au départ de Salin de Giraud et après 100 km parcourus sur le bord de mer de la Camargue gardoise, les participants, seuls ou en binôme, seront accueillis au pied de la tour de la Poudrière par un village des producteurs locaux qui proposera ses produits à la dégustation et à la vente. Ce même jour, la ville accueillera aussi l'arrivée du semi-marathon au départ de Vauvert : 21 km de course solo à travers les sentiers entre histoire, faune et flore camarguais.

Inscription en ligne sur : endurancechrono.com, plus d'infos : 04 66 53 62 00.



Let's Grau !

La Mairie du Grau du Roi, la Régie de Port Camargue et la Station touristique se sont lancés dans la création d'une « marque » afin de développer la notoriété de la ville mais aussi de rassembler les structures sous un même chapeau afin de rendre la communication plus cohérente et dynamique. Jusqu'à maintenant les différentes structures de la station (Mairie, office de tourisme, port de plaisance, camping municipal) cohabitaient menant chacune leur propre stratégie. « Let's Grau »... « Let's Go »... Allons-y ! Allons au Grau ! est une invitation à venir dans une démarche enthousiaste, en mettant en avant le mot « Grau » utilisé communément pour désigner la station. Les différents bleus qui composent le logo traduisent les couleurs du canal, de la mer, des étangs, du ciel créant ainsi un camaïeu. Dans le respect de cette nouvelle charte commune, la ville, le camping et le port de plaisance ont décliné leur propre logo.



L'espace Titouan Lamazou s'agrandit à Aigues-Mortes

Il ouvre ses portes dans un loft au bord du canal toujours à la même adresse mais au rez-de-chaussée : **11 quai des croisades**. Œuvres originales, estampes en édition limitée, vidéos etc...

Ouverture : Avril à Mai - 15 juin à fin sept.
du jeudi au dimanche de 15h à 19h
et sur rendez-vous : 06 08 67 32 05





Terre de Camargue se mobilise pour l'emploi

Depuis janvier 2016, la Communauté de communes Terre de Camargue a repris en direct la gestion du service emploi avec la volonté de mener une politique volontariste et pragmatique pour soutenir l'économie locale. Rencontre avec Maryline Foullon, Vice-présidente au développement économique et à l'emploi.

Quelles sont les raisons qui ont amené la Communauté de communes à reprendre la gestion du service emploi ?

La Maison de l'emploi et de l'entreprise (MDEE) ayant cessé son activité fin 2015, nous avons souhaité maintenir un service public de proximité pour accueillir, informer et accompagner les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises. Avec un taux de chômage de 17 % sur notre territoire, l'emploi est une préoccupation forte. Nous souhaitons agir comme un relais de proximité en complémentarité avec Pôle emploi.

Comment avez-vous organisé le service ?

Nous avons réintégré dans nos équipes les trois conseillers emploi que nous mettions à la disposition de la MDEE. Nous avons aussi récupéré les locaux qui nous appartiennent, au rez-de-chaussée du siège de la Communauté de communes. Le service emploi est placé sous la responsabilité de Christel Martin.

Quels sont vos projets ?

Nous souhaitons mettre en place des actions adaptées aux spécificités de notre territoire fortement marqué par la saisonnalité. Il nous

semble notamment important de développer localement les actions de formation. Actuellement, pour se former, il faut aller sur Nîmes ou Montpellier : la distance est un frein pour certains publics. Nous souhaitons aussi conforter les actions qui mettent en relation directe demandeurs d'emploi et entreprises, comme le Forum de l'emploi saisonnier. Enfin, pour soutenir efficacement l'emploi et l'économie locale, nous allons renforcer les coopérations avec les entreprises, premières pourvoyeuses d'emploi, avec les partenaires de l'emploi et de la formation et avec les intercommunalités voisines qui partagent des problématiques et des enjeux comparables.

D'où le rapprochement avec la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or à l'occasion du Forum de l'emploi ?

Nos deux territoires présentent une cohérence tant sur le plan géographique qu'économique, avec une façade maritime stratégique dans la région et un bassin économique aux caractéristiques similaires. Nous avons donc décidé, à l'occasion du Forum, d'engager une coopération pour échanger nos expériences et amorcer une synergie nouvelle en menant des actions concertées voire communes notamment pour l'édition 2017 des Forums de l'emploi.

Le service emploi Terre de Camargue, votre relais de proximité

Demandeurs d'emploi, salariés :

- Conseils personnalisés sur l'emploi, la formation, la création d'activité
- Ordinateurs et internet en libre accès
- Ateliers informatiques, création de CV...

Chefs d'entreprise :

- Aide pour vos recrutements
- Diffusion de vos offres d'emploi
- Appui logistique...

Accueil du public :

13 rue du Port à Aigues-Mortes,
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
(sur rendez-vous le jeudi après-midi).

Parking Mezy, chemin de Trente ans,
gratuit pour le public du Service emploi.

Contact : 04 66 53 61 38
emploi@terredecamargue.fr



« Pour agir efficacement, nous souhaitons développer les partenariats »,

Maryline Foullon, Vice-présidente au développement économique et à l'emploi.



Laurent Pelissier, Président de Terre de Camargue, a accueilli Stéphan Rossignol, Président de Pays de l'Or : les deux collectivités ont annoncé leur volonté de travailler en coopération pour soutenir l'emploi, les transports et l'économie locale.

Forum de l'emploi saisonnier : des emplois à votre peinture !

Plus de 1200 visiteurs sont venus rencontrer les 78 employeurs présents au Forum de l'emploi saisonnier organisé, mardi 15 mars, au Grau du Roi par la Communauté de communes Terre de Camargue, Pôle emploi et la Mission Locale Jeunes. A la clé : 600 postes à pourvoir.

Le Forum de l'emploi saisonnier marque le lancement de la saison estivale et constitue un temps fort de l'économie locale aussi bien pour les professionnels, qui préparent la saison et doivent constituer leurs équipes, que pour les demandeurs d'emploi qui ont l'opportunité de passer directement à l'étape entretien d'embauche.

Une relation directe employeurs/candidats

« Le Forum concentre les entreprises et les offres d'emploi : ça limite les frais de déplacement et les pertes de temps. On a des échanges proches avec les employeurs, c'est moins anonyme qu'une candidature spontanée », témoigne Josiane, 59 ans, résidant à Saint-Laurent d'Aigouze. Florian, un aigues-mortais de 25 ans, apprécie aussi la formule : « c'est pratique, toutes les entreprises sont là et j'aime le challenge de se vendre en peu de temps ». Le Forum était organisé en différents espaces : un espace de consultation des 600 offres d'emploi, des stands entreprises pour recevoir les candidats, un espace « job dating » pour les candidats pré-sélectionnés par Pôle emploi, un atelier conseil « 5 min. pour convaincre » et un espace d'information animé par les différents partenaires de l'emploi et de la création d'entreprise.



600 postes à pourvoir

Des échanges efficaces et de qualité

L'organisation du Forum a demandé beaucoup de préparation en amont pour proposer un événement de qualité et efficace, mobilisant les équipes de Terre de Camargue et leurs partenaires. « Nous avons organisé des ateliers de préparation au Forum pour les demandeurs d'emploi et présélectionné les candidats pour le job dating. Notre équipe de conseillers a également accompagné les entreprises dans la définition des postes qu'elles recherchent », explique Pascale Violet, Directrice de l'agence Pôle emploi à Vauvert. Si les recrutements dans la restauration et l'hôtellerie étaient très majoritaires, des offres étaient aussi proposées dans les secteurs du commerce, des services et de l'armée. Forts du succès rencontré, les organisateurs renouvelleront l'opération en 2017, en coopération avec Pays de l'Or, avec le même objectif, celui de mettre au mieux en adéquation offres et demandes d'emploi.

Chiffres-clés de l'emploi en Terre de Camargue

En 2014, on recense :

3 257 établissements tous secteurs d'activités confondus et
6 346 emplois.
850 établissements dans le secteur privé (hors agriculture), employant
3 000 salariés

Les emplois salariés sont localisés :

58 % dans les services
29 % dans le commerce
L'industrie et la construction regroupent respectivement 8% et 5% des emplois salariés.

Au cours des 5 dernières années, l'emploi **a augmenté de 2,5 %**. Cette progression est portée par le commerce de détail et l'hébergement/restauration. Cette progression de l'emploi n'est cependant pas suffisante pour absorber l'augmentation de la population active et faire baisser le nombre de demandeurs d'emploi.

Fin janvier 2016, **2 700** demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle emploi.



Un espace partenaires pour informer sur l'emploi et la création d'entreprises



Plus de 1200 visiteurs accueillis



78 employeurs présents

Témoignages de recruteurs :



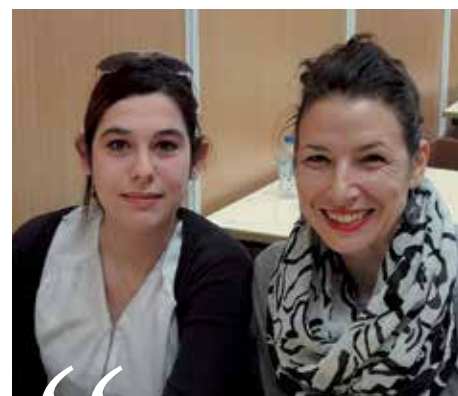
“ C'est difficile de trouver du personnel, le Forum me permet donc d'aller à la rencontre de demandeurs d'emploi. Et puis, Le Grau du Roi, c'est ma ville, c'est important de montrer que mon entreprise participe à l'économie locale. Aujourd'hui je suis satisfait, j'ai trouvé un bon cuisinier »,

Floran Combe, Restaurant Le Vivier au Grau du Roi



“ Je suis passé par une entreprise d'interim mais je n'ai pas réussi à trouver d'assistant administratif pour la saison. Sur le Forum, j'ai rencontré des personnes avec des profils intéressants. C'est bien d'avoir les candidats en face de nous, c'est un premier contact utile pour se faire un avis. »

Ludovic Renout, Camargue Hivernage à St-Laurent d'Aigouze.



“ Le Forum permet de rencontrer beaucoup de candidats différents sur un même lieu et de travailler avec les partenaires de Terre de Camargue. J'apprécie la formule « job dating » car on rencontre des candidats pré-sélectionnés avec des profils adaptés. 6 personnes correspondent bien au poste d'aide à domicile. On va les recevoir lors d'un entretien plus long »,

Eva Prost, Bien Vivre (multi-services à domicile) à Aigues-Mortes.



“ J'ai trouvé de bons profils de vendeurs mais pas de serveurs-limonadiers suffisamment expérimentés. J'ai une terrasse de 200 places assises où il faut savoir tenir la cadence »,

Mickael North, Café de la Bourse à Aigues-Mortes.





Plus de tri, plus d'économie : on a tout à y gagner !

Certes, le tri des déchets progresse sur notre territoire mais on est encore bien en-dessous de la moyenne départementale ou nationale. Terre de Camargue lance un plan d'actions avec, dès cette année, trois mesures phares pour faciliter le tri auprès des habitants et réduire les coûts. Au tri citoyens !



Questions à...
Olivier Pénin,
*Vice-président
délégué à
l'environnement*

En quoi trier ses déchets coûte-t-il moins cher que de les faire incinérer ?

Le tri génère des rentrées d'argent de la part, tout d'abord, des filières de recyclage qui achètent les matériaux triés pour les réutiliser ; de la part, aussi, d'Eco-Emballages qui perçoit une contribution des industriels, reversée aux collectivités en fonction de leurs performances de tri. Au contraire, l'incinération des déchets ne rapporte rien et coûte de plus en plus cher car il faut régulièrement investir pour mettre aux normes les incinérateurs.

Cela se traduit-il concrètement par des économies pour les habitants ?

Plus les habitants trieront, plus cela réduira les coûts de gestion des déchets supportés par la collectivité et donc la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Le plan d'action que nous lançons va nous

permettre de réduire les coûts de manière importante. Nous avons donc fait le choix, dès cette année, de répercuter les économies réalisées sur la TEOM. Le tri des déchets présente de vrais enjeux tant sur le plan économique qu'environnemental et social.

Quels sont les autres avantages du tri ?

Il permet de préserver les ressources naturelles (pétrole, bois, eau, métaux...) grâce à la réutilisation des matériaux pour fabriquer de nouveaux produits. Il contribue à réduire les pollutions (sols, eau, air) contrairement à l'incinération ou à l'enfouissement des déchets. Il crée enfin des emplois locaux dans les centres de tri et les filières de recyclage.

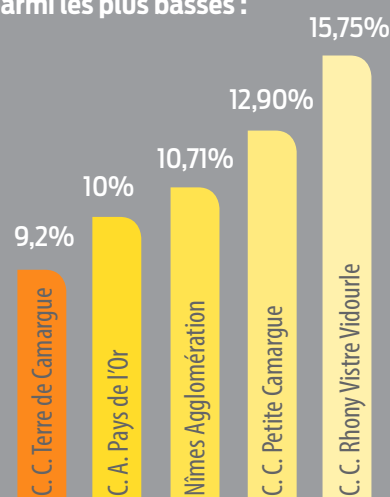
La complexité du tri n'est-elle pas un frein cependant ?

Le 2^e objectif de notre plan d'action est justement de faciliter le tri pour les habitants. Nous allons implanter plus de colonnes de tri à proximité des bassins de vie. D'ici 2 ans, grâce au nouveau centre de tri Valréna, nous pourrions trier beaucoup plus de déchets plus simplement. D'ici là, nous allons continuer à informer comme nous l'avons fait, en fin d'année, avec le nouveau guide du tri. Le tri des déchets est cependant un geste volontaire et citoyen : à chacun de se prendre en main. Nous avons tout à y gagner.

Baisse de la taxe sur les déchets

Pour 85 % des habitants, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) baissera entre 0,1 et 0,3 point en 2016 et il restera stable pour l'autre partie de la population alors qu'il aurait dû augmenter. La loi impose sur un même territoire un même taux de TEOM. Alors qu'il était prévu d'aligner les 3 taux existants sur celui le plus haut, les élus de Terre de Camargue ont fait le choix de les lisser sur le taux le plus bas, soit 9,2 %, grâce aux économies générées par le plan d'action lancé cette année.

Une taxe sur les déchets parmi les plus basses :



Action 1 :

Un centre de tri nouvelle génération

Pour traiter les déchets issus de la collecte sélective, Terre de Camargue a décidé de changer de centre de tri pour la nouvelle installation construite à Nîmes en 2015 par le Sitom Sud Gard. A la clé : un coût près de deux fois moins cher et une simplification du tri à terme.

Exploité par la société Paprec, le nouveau centre de tri Valréna développe une technologie de pointe alliant tri manuel et automatique. Des machines sophistiquées et des agents de tri séparent les emballages selon leur taille, leur volume et leur matière. Arrivés en vrac, les déchets repartent en balles de matériaux homogènes pour rejoindre chacun leur filière de recyclage (voir schéma en page 10).

Les 4 bénéfices de Valréna

- **Plus économique** : 154 € la tonne d'emballages triée contre 247 € auparavant, et 15 € la tonne de papier triée contre 59 €...

- **Plus performant** : grâce à un tamis réduit, il permet de trier les petits éléments inférieurs

à 3 cm (couvercles, capsules...). D'ici 2 ans, il permettra d'étendre les consignes de tri des emballages plastiques : pots de yaourt, films, barquettes... aujourd'hui proscrits. Une simplification majeure du geste de tri pour les habitants !

- **Moins pénible** pour la vingtaine d'opérateurs de tri qui travaillent dans de meilleures conditions (cabines climatisées, insonorisées et ventilées)

- **Très pédagogique** : un parcours interactif inédit en France est proposé aux écoles et autres visiteurs alliant vidéos, jeux de lumières et ateliers ludiques et pédagogiques sur les déchets et les ressources naturelles...



Une succession de tapis roulants et de machines sophistiquées



Le tri est complété manuellement



Les déchets sont compressés en balles de matériaux homogènes

Action 2 :

Plus de points tri de proximité

En décembre et janvier prochains, l'ensemble du parc de colonnes de tri en apport volontaire (emballages, papier, verre) sera renouvelé pour du matériel plus esthétique, qui s'intégrera mieux à l'environnement, et plus performant : moins bruyant (colonnes de verre insonorisées) et plus résistant aux intempéries. A partir de 2018, le parc de colonnes de tri sera densifié pour mieux mailler le territoire et proposer des équipements plus faciles d'accès et donc plus pratiques pour les habitants.



Les colonnes de tri seront remplacées en fin d'année

Action 3 :

100 % des foyers équipés

Pour trier ses emballages, il faut être équipé d'un bac ou (pour les centres ville) de sacs jaunes fournis gracieusement par la Communauté de communes. Terre de Camargue va réaliser un recensement des foyers non équipés ou n'utilisant pas leur bac afin de les sensibiliser au tri. Objectif : 100% des foyers équipés !



Venez visiter le nouveau centre de tri Valréna à Nîmes

Un équipement de haute technologie par lequel transitent tous vos déchets triés à la maison (hors verre).



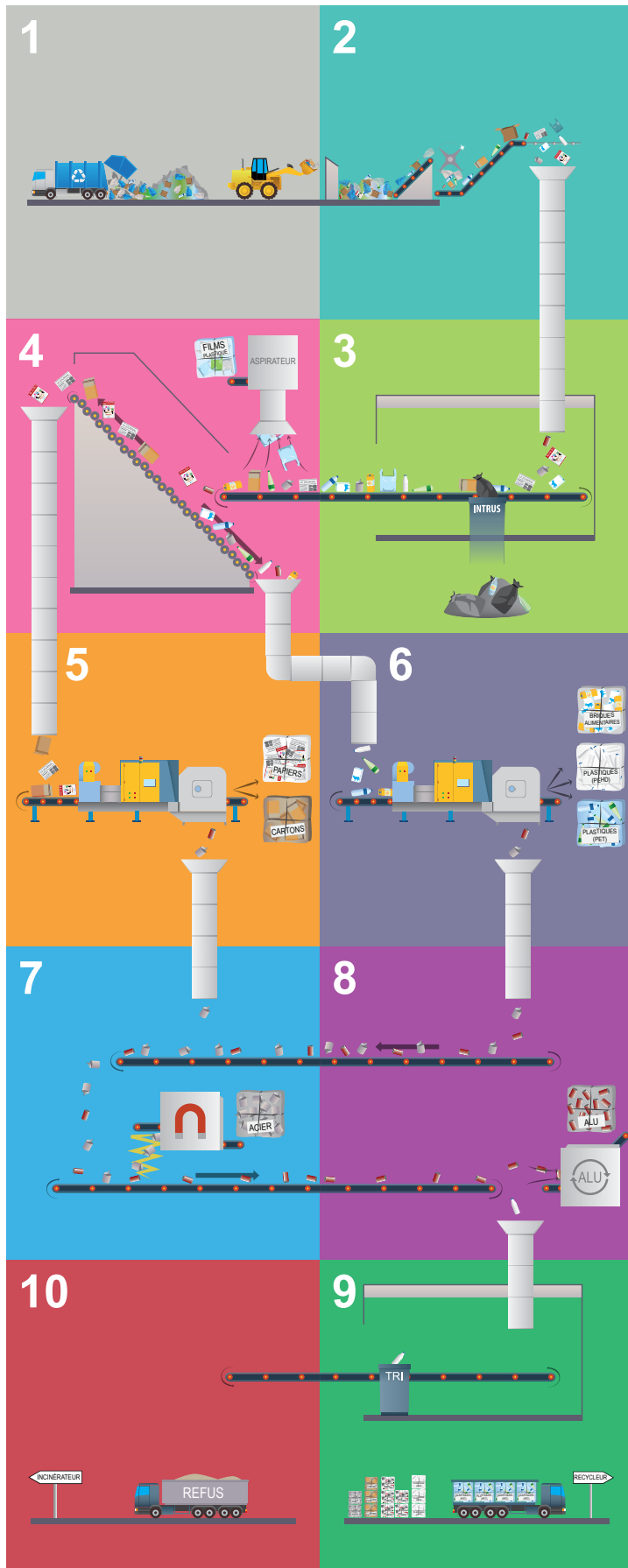
- Mercredi 18 mai en matinée
- Mercredi 1^{er} juin après-midi.
Réservez votre place !

Inscription avant le 13 mai auprès du Service environnement : 04 66 73 91 28, environnement@terredecamargue.fr.

Les 10 étapes du tri des déchets au centre de Valréna à Nîmes

1 / DECHARGEMENT

Les camions de collecte sélective vident leur contenu dans la zone de stockage.



2 / CHARGEUSE

La chargeuse achemine les emballages sur les tapis de tri.

4 / SEPARATEUR

Un séparateur distingue les déchets « creux » (bouteilles) des déchets « plats » (carton, papier). Les films plastiques (sacs jaunes...) sont aspirés.
► balles de films plastiques.

3 / PRE-TRI

Les opérateurs de tri extraient les intrus.
25 employés travaillent à Valréna : pensez à eux lorsque vous jetez vos déchets !

5 / TRI DU PAPIER/CARTON

Des trieurs optiques et thermiques automatiques séparent le carton du papier.
► balles de papier et de carton

6 / TRI DES PLASTIQUES

Des trieurs optiques et thermiques automatiques séparent le plastique opaque (PEHD) du plastique transparent (PET) et des briques alimentaires.
► balles de plastiques et briques alimentaires.

7 / TRI DES METAUX

Un aimant électromagnétique ôte du tapis de tri tous les matériaux ferreux.
► balles d'acier

8 / TRI DE L'ALUMINIUM

Un courant électromagnétique (courant de Foucault) sépare l'aluminium du reste des déchets.
► balles d'aluminium.

10 / REFUS DE TRI

Les déchets restants, non recyclables, sont envoyés à l'incinérateur du Sitom situé à proximité.

9 / SUR-TRI

Les opérateurs de tri terminent le tri et rectifient les erreurs commises par les machines.
► les balles de matériaux sont envoyées chacune vers leur filière de recyclage.

LA 2^{EME} VIE DE NOS DÉCHETS...

- 34 briques alimentaires triées = 5 rouleaux de papier cadeau recyclé
- 40 bouteilles d'eau de 1,5 litre triées = 3 pulls en laine polaire
- 54 boîtes de conserve triées = 1 jeu de pétanque



Dix nouveaux débitmètres pour surveiller nos canalisations d'eau

L'eau est une ressource à la fois fragile et vitale pour tous. Pour optimiser la gestion de la ressource et la distribution en eau potable, dix nouveaux débitmètres viennent d'être installés sur le réseau de canalisations. Un chantier qui s'inscrit dans le cadre du schéma directeur eau potable.

Il peut sembler ordinaire, de nos jours, d'ouvrir son robinet pour avoir de l'eau potable. Et pourtant, avant de franchir nos robinets, l'eau est passée au travers d'un important dispositif pour être captée à la source, potabilisée, transportée via un réseau de canalisations, stockée dans des réservoirs puis distribuée. Si ce dispositif est étroitement surveillé pour offrir une eau de qualité, il doit l'être aussi pour proposer une eau en quantité suffisante tout en rationalisant la ressource pour ne pas gaspiller.

Mieux détecter les fuites

Terre de Camargue dispose d'un vaste réseau de 212 km de canalisations, construit au fil des ans et donc très hétéroclite comme partout en France. « Notre réseau enregistre un taux de rendement de 80%, soit 20% de pertes d'eau. Si ce chiffre est dans la moyenne nationale, il doit être amélioré, explique Philippe Blatière, directeur du Pôle hydraulique. C'est l'objet des 10 nouveaux débitmètres installés à des endroits stratégiques du réseau. Ils vont nous permettre de mieux connaître le fonctionnement du réseau, d'assurer une veille plus fine et de détecter plus facilement d'éventuels dysfonctionnements ». Les débitmètres sont des sortes de gros compteurs d'eau équipés de puces électroniques qui transmettent en temps réel des données sur l'activité des flux. Les travaux d'installation

ont nécessité de creuser des tranchées pour mettre à nu les canalisations avant de les découper pour fixer les débitmètres. Des chantiers réalisés en grande partie la nuit, à partir de 22h, pour limiter auprès des habitants la gêne occasionnée par les coupures d'eau. 5 débitmètres ont été installés au Grau du Roi, 4 à Aigues-Mortes et 1 à St-Laurent d'Aigouze.



Les travaux sont réalisés de nuit

Préserver la ressource, satisfaire les besoins en eau

L'installation de ces équipements, qui a coûté 162 000 euros financés avec l'aide de l'Agence de l'eau, s'inscrit dans le cadre plus large du schéma directeur eau potable en cours d'élaboration. « Le schéma directeur est un outil de gestion et de programmation pour la collectivité ; il a pour enjeux de satisfaire les besoins en eau actuels et à venir, tout en préservant la ressource, souligne Philippe Blatière. Il s'agit d'un programme d'investissements à 20 ou 30 ans qui vise à renouveler les installations défectueuses et à développer le réseau en cohérence avec les documents d'urbanisme des communes ». Il s'appuie sur un diagnostic approfondi du réseau que les données transmises par les nouveaux débitmètres permettront d'enrichir afin de bâtir un programme d'actions adapté.

L'eau potable en chiffres

2 sources d'approvisionnement en eau : le Rhône et la nappe phréatique de la Vistrenque.

212 km de canalisations.

3 châteaux d'eau et 1 réservoir au sol.

2,8 millions de m³ d'eau consommés, soit 96,5 m³ par abonné en moyenne.

80 % de rendement du réseau.

3,7 millions d'euros de budget global.

750 000 euros de recettes de vente d'eau pour la collectivité.



L'équipe des chefs : Michel Larmet, Carole Montserrat, David Blasco, Céline Tinelli.

Un menu des Chefs dans les assiettes !

Vendredi 15 avril, David Blasco, le Chef du restaurant le Boem, a concocté, en collaboration avec Michel Larmet, le Chef de la cuisine centrale Terre de Camargue, un déjeuner « gastronomique » servi dans les restaurants scolaires et auprès des bénéficiaires du portage de repas à domicile. Une coopération riche d'échanges et de saveurs...

Le restaurant le Boem est un incontournable sur Aigues-Mortes, très apprécié des habitants et des visiteurs de passage. C'est avec générosité et simplicité que son Chef, David Blasco, a accepté la proposition de la Communauté de communes : cuisiner avec son équipe et celle de la cuisine centrale un déjeuner pour les 1 000 jeunes convives des restaurants scolaires. « Cette coopération entre Chefs s'inscrit dans notre volonté de développer les animations dans nos restaurants scolaires et d'éveiller le goût des enfants en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs, souligne Christelle Bertini, Vice-présidente en charge de la restauration collective. Cette action permet aussi l'échange d'expériences entre professionnels qui partagent la même passion ».

L'alliance de la Méditerranée et de l'Asie

Pas évident cependant de transposer pour 1000 couverts une recette gastronomique. En restauration collective, il faut cuisiner en

quantité tout en conciliant la qualité, les coûts et le goût des enfants. Sans compter les normes drastiques liées notamment à la liaison froide. Préparés la veille, les plats doivent supporter d'être refroidis puis réchauffés le lendemain sans perte de qualité. « C'est motivant de faire à manger pour les enfants. A la cuisine centrale, j'ai découvert un univers aux proportions démesurées avec de nombreuses contraintes de fabrication,

confie David Blasco. J'ai essayé de proposer un menu le plus adapté tout en restant fidèle à ma cuisine ». Inspirée de ses nombreux voyages en Australie, Thaïlande, Cambodge, Indonésie, Malaisie... la cuisine de ce jeune Chef de 33 ans est une alliance subtile entre produits méditerranéens du terroir et produits asiatiques. « J'aime beaucoup la cuisine de David, très créative et savoureuse. J'ai apprécié notre coopération : nous étions complémentaires et cela nous a sortis du cadre quotidien », témoigne Michel Larmet, qui a travaillé lui-même dans de grands restaurants, comme Chef saucier notamment.

Des tables de fête

Au sein des 7 restaurants scolaires, le personnel de service était tout aussi mobilisé pour apporter la touche finale à ce repas de Chefs : dressage des plats et des assiettes en soignant la présentation, mise en fête des tables avec nappe de couleur, serviettes pliées et présentation du menu... Sur certains sites, une table des saveurs présentait les différents ingrédients utilisés : noix de coco, gingembre, graines de sésame, miel... pour titiller les papilles. Forte du succès de ce repas très apprécié des enfants, la Communauté de communes renouvellera l'expérience avec de nouveaux Chefs du territoire...



Restaurant Boem, 253 avenue du Pont de Provence à Aigues-Mortes, 04 34 28 42 30, boem30@hotmail.fr, www.restaurant-boem.fr



Réunion de coordination entre la cuisine centrale, les restaurants scolaires et David Blasco



Flagrant délire ©Anthony Passant



Flagrant délire ©Anthony Passant

Journée « Cultures urbaines »

Dans le cadre de sa programmation culturelle Am Stram Gram, Terre de Camargue vous invite à découvrir l'ADD (Art Du Déplacement). Atelier et spectacle sont proposés samedi 4 juin dans la cour de l'école Chloé Dusfour à Saint-Laurent d'Aigouze. Entrée libre...

Entre discipline artiste et sportive, popularisée par le film « Yamakasi » en 2001, l'ADD consiste à se déplacer librement dans son environnement en franchissant des obstacles (barrière, mur, banc...) grâce à des mouvements très précis et calculés : saut, roulade, escalade, déplacement en équilibre... L'environnement devient un moyen d'expression et la diversité infinie des obstacles implique une créativité et une adaptation constantes.

- De 14h à 15h30, atelier de yamakasi, à partir de 10 ans, animé par Tony Thich, comédien, artiste du mouvement et coach à l'ADD Academy à Paris. Inscription gratuite mais obligatoire.

- A 18h, « Flagrant délire », spectacle de danse contemporaine chorégraphié par Yann Lheureux. Tony Thich, virtuose de l'ADD, met sa discipline au service de la danse contemporaine. Emporté par la musique de Vivaldi, l'artiste nous rappelle l'exigence de cette pratique qui allie préparation mentale et inlassable travail de répétition. Dans cette partition solo, qui évoque le mythe d'Icare, il défie la gravité, et pourtant, chacune de ses échappées le ramène au sol et à ce poids qui l'attache à la terre.

Renseignements, réservation : 04 66 53 90 51
culture@terredecamargue.fr

Concours de nouvelles, poésie et bookfaces :

Prenez la plume et flashez !

- Concours de nouvelles et de poésie, tout public, sur le thème « Lieu public : une rue, un quartier, une place, un musée... ».

- Concours de bookfaces, pour les 6-18 ans, sur le thème « Cité bookface : décor urbain » : prenez-vous en photo dans l'espace public ou la ville avec une couverture de livre en prolongement de votre corps. Mise en scène inventive, décor original et illusion donnée seront appréciés.

Concours gratuits. Clôture des candidatures le 31 mai. Remise des prix le 25 juin à 15h, salle Vincent Scotto à Saint-Laurent d'Aigouze. Règlement, participation : dans les médiathèques et sur www.terredecamargue/culture.



The Fight, de Lilly Wood & The Prick (CD Adulte)

Médiathèque - Saint-Laurent d'Aigouze
Une voix remarquable et un rock mélodieux. À écouter sans attendre !



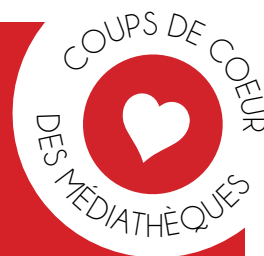
La Poupée de sucre : conte perse, de Jihad Darwiche (Album Jeunesse)

Médiathèque - Aigues-Mortes
Un conte initiatique où l'on apprend comment, avec un peu de ruse et beaucoup d'amour, une jeune fille échappe à un ogre et dévoile en lui sa véritable humanité.



La Tristesse du Samourai, de Victor Del Arbor (Roman Policier Adulte)

Médiathèque - Le Grau du Roi
Un roman noir au suspense psychologique intense qui nous plonge au cœur de l'Espagne de 1941 à 1980 à travers un drame liant trois familles.



Les coups de cœur des médiathèques sont reconnaissables sur nos rayons grâce aux étiquettes ou bandeaux « Coup de cœur ». Plus d'infos sur www.terredecamargue (vivre/culture)





Nettoyage et étanchéité des 500 m² de toiture de la salle Camargue



Sur la base nautique, le nouveau ponton est équipé d'un lève-personne amovible pour faciliter l'embarcation des personnes handicapées

Equipements sportifs : des travaux en faveur du sport pour tous

Depuis janvier, la Communauté de communes a entrepris plusieurs chantiers sur ses équipements sportifs très fréquentés par les écoles, les collèges et les associations locales. Sites d'accueil de grandes compétitions, ils participent aussi à l'image d'un territoire à l'esprit sportif.

Pour accompagner le dynamisme de ses équipements sportifs, Terre de Camargue réalise chaque année des travaux d'amélioration, « avec la volonté de les rendre accessibles à tous et d'encourager l'organisation de grands événements qui contribuent au rayonnement de notre territoire », expose Santiago Condé, Vice-président au sport.

Des sports d'eau accessibles aux personnes handicapées

Sur la base nautique intercommunale du Vidourle au Grau du Roi, la construction d'un 3^e ponton de mise à l'eau vient de s'achever dans les temps, permettant d'accueillir dans d'excellentes conditions le Championnat académique d'aviron des collèges qui a rassemblé une centaine jeunes sportifs le 30 mars. Ce large ponton central 26 mètres de long sur 4 mètres de large est adapté pour accueillir les personnes à mobilité réduite : sa largeur et les « bute-roues » installés en bordure permettent aux fauteuils roulants de se croiser en toute sécurité ; un lève-personne amovible facilite les embarcations ; le cheminement pour accéder au ponton depuis les vestiaires a été mis aux normes. Les travaux, d'un montant de 63 406 euros HT, sont co-financés par la Région, le Département, la

Direction régionale de la Jeunesse et des Sports et la Communauté de communes. Parallèlement, d'autres travaux d'amélioration de la base nautique ont été réalisés : mise en sécurité du puit de relevage des eaux de pluie, agrandissement du parking et aménagement d'un cheminement piétonnier offrant une vue sur le plan d'eau.

Des travaux sur le complexe sportif du Bourgidou

Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes connaît aussi une fréquentation croissante : + 3,7% entre 2014 et 2015. Près de 80 000 passages de pratiquants, dans le cadre scolaire et associatif, ont été enregistrés en 2015 dont 40% de collégiens. Au sein du complexe sportif, la salle Camargue qui abrite un terrain multi-sports, un mur d'escalade et un dojo, a fait l'objet de travaux d'étanchéité : nettoyage de la toiture de 500 m², remplacement des bandes de « goudron » défectueuses, et remise à neuf des joints sur les façades extérieures. Prochainement, la clôture du terrain d'honneur sera achevée. Coût des travaux : 32 800 € HT.

D'autres projets sont dans les « starting-blocks » pour 2016 : construction d'une salle pédagogique à la base nautique, réalisation d'un solarium à la piscine intercommunale Aqua Camargue... A suivre.

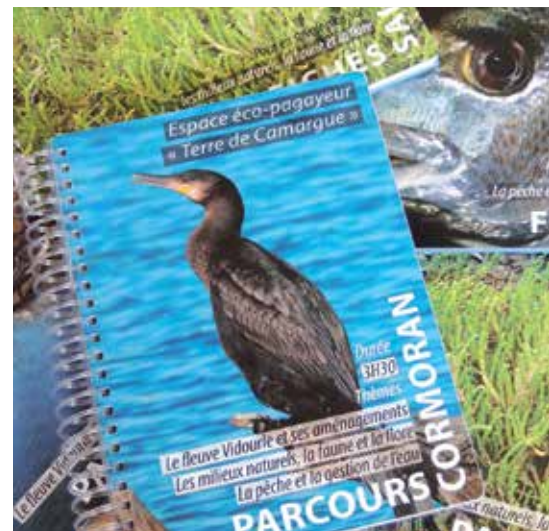


Aviron : des podiums pour les collégiens !

- L'équipe du collège d'Aigues-Mortes a remporté le Championnat académique d'aviron des collèges pour la 6^e année consécutive ! Organisé le 30 mars sur la base nautique intercommunale, cette compétition a rassemblé 27 équipes et une centaine de collégiens. Les jeunes vainqueurs sont qualifiés pour le Championnat de France en mai.

- La 1^{ère} place a également été décrochée par les jeunes du Club d'aviron Terre de Camargue et du collège d'Aigues-Mortes (UNSS) au « Challenge des jeunes rameurs à l'aviron Languedoc-Roussillon ». Rendez-vous pour la Finale nationale en juin à Vichy.

Félicitations aux sportifs et à leurs entraîneurs !



Balades insolites au fil de l'eau sur l'Espace éco-pagayeur

Avec l'arrivée des beaux jours, envie de prendre l'air hors des sentiers battus ? En famille, entre amis ou en solo, l'Espace éco-pagayeur vous invite à explorer différemment la faune et la flore locales lors de balades au fil de l'eau, ludiques, pédagogiques et 100% écolo...

En Terre de Camargue, la randonnée ne se pratique pas uniquement à pieds, à vélo ou à cheval mais aussi... en canoë, kayak ou stand up paddle. Au départ de la base nautique intercommunale du Vidourle au Grau du Roi, l'Espace éco-pagayeur est un parcours d'interprétation unique dans le sud de la France pour partir à la découverte d'une zone humide exceptionnelle par la richesse de sa faune et de sa flore sauvages.

Nature, orientation, sport et jeux

À bord d'une embarcation et muni d'un guide (imperméable et flottant !), les « randonneurs » sur l'eau paient à la recherche de balises situées le long des berges entre le plan d'eau du Vidourle et l'étang du Ponant. À chaque balise, un jeu de questions-réponses

permet de découvrir le milieu aquatique, ou une petite épreuve navigation est donnée. Quatre parcours thématiques sont proposés : le parcours Salicorne (1h30) a pour thème les milieux naturels, la faune et la flore ; le parcours Vidourle (2h30) présente le fleuve Vidourle ; le parcours Daurade (2h30) est axé sur la pêche et la gestion de l'eau ; et le parcours Cormoran (3h30) reprend les trois thématiques. L'Espace éco-pagayeur est donc un parcours à la fois pédagogique et ludique qui allie découverte de la nature, sensibilisation à l'environnement, notion d'orientation et pratique sportive.

Une balade accessible à tous

Le parcours est accessible à tous les publics : familles, scolaires, centres de loisirs, personnes

souffrant d'un handicap moteur ou mental... L'accès est gratuit avec son propre matériel, il suffit de demander le guide auprès du Kayak Club Terre de Camargue (prévoir une caution de 10 €). Sinon, il est possible de louer une embarcation sur place (compter 30€ la demi-journée pour un kayak biplace). L'Espace éco-pagayeur s'inscrit dans le réseau des 130 km de randonnées aménagées par la Communauté de communes en coopération avec le Syndicat mixte de la Camargue gardoise.

Espace éco-pagayeur : base nautique intercommunale du Vidourle, RD 62A, Le Grau du Roi, 04 66 93 88 09, kayakmer.legrauduroi@orange.fr



L'étang du Ponant

Depuis le port du Grau du Roi, cette promenade vous conduit jusqu'à l'étang du Ponant en passant par la plage pour une pause baignade et une pinède pour faire la sieste...

Distance : 12,3 km
Durée : 4 h
Dénivelé : + 2 m
Niveau : facile



Départ du parking des arènes au Grau du Roi, passer par Quai Colbert, le Pont tournant, le Vieux phare. Continuer jusqu'à la plage du Boucanet puis tourner à droite. Passer par Chemin de la Plage, Boulevard du Boucanet, Hélio-Marin. Traverser la route départemen-

tale, aller jusqu'à La Pinède. Ensuite, direction l'étang du Ponant en passant par la Lunule et le Vidourle. Retour par la Lunule puis même itinéraire qu'à l'aller.

À voir en chemin :

- Le vieux phare recouvert d'un lanternon en cuivre, mis en service en 1828
- Le port de pêche, 2^e port de méditerranée
- L'étang du Ponant : lagune artificielle alimentée par les eaux du Vidourle



Agenda : Les temps forts de l'été

MAI

LE GRAU DU ROI

VIDE GRENIER MUNICIPAL

8 mai de 8h à 18h

Avenue de la Gare

Inscription : 04 66 73 45 45

LA VOGA

Du 20 au 22 mai

Fête de la méditerranée et du nautisme, organisée par la Mairie.

AM STRAM GRAM, spectacle musical

25 mai à 10h30 et à 16h

« Tout Pareil » par la Cie Pic et Colégram. Très jeune public de 18 mois à 6 ans. Salle Carrefour 2000. Organisé par la C.C. Terre de Camargue.

ST-LAURENT D'AIGOUZE

BROCANTE

1^{er} mai à partir de 8h

Brocante et vide-grenier « 100% instruments de musique », place du village. Organisés par le comité des fêtes et l'association « La musique c'est fantastique ». Course de taureaux jeunes à 16h.

COURSE DE TAUREAUX

6 mai à 16h

Organisée par le club taurin Lou Bandot

APERO DU VENDREDI

27 mai à 19h30

Avec le groupe « Pause-Café ». Place du village.

FETE DU JEU

28 mai de 14h à 19h

Organisée par la mairie au complexe sportif.



JUIN

AIGUES-MORTES

LE CHEVAL CAMARGUE

11 et 12 juin

Rempart Sud

LE GRAU DU ROI

FETE DE LA ST-PIERRE ET DES PECHEURS

Du 10 au 12 juin



FEMINA VA'A CUP

18 et 19 juin

Course féminine de pirogues polynésiennes, plage de Rive Droite. Organisée par le Kayak Club Terre de Camargue.

ST-LAURENT D'AIGOUZE

JOURNEE « CULTURES URBAINES »

4 juin

14h : Ateliers de Yamakasi (à partir de 10 ans)

18h : Spectacle « Flagrant Délire »

Ecole Chloé Dusfourd. Organisée par la C.C. Terre de Camargue.

SOIREE DES TALENTS SPORTIFS

10 juin à 18h45

Organisée par la mairie, salle Vincent Scotto.

JUILLET

Fête Nationale 14 juillet

AIGUES-MORTES

Feu d'artifice et bal

14 juillet à 22h45

Place Saint-Louis et Rempart Sud.

LE GRAU DU ROI

Feu d'artifice et bal

14 juillet à 22h30

Front de mer (bd du Maréchal Juin)

ST-LAURENT D'AIGOUZE

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

13 juillet à 22h30

(Départ de la mairie jusqu'au stade)

AIGUES-MORTES

GALA LYRIQUE

8 juillet

Cour du logis du gouverneur.

AIGUES-MORTES

FESTIVAL MARGUERITE

Du 29 juillet au 3 août

Spectacles flamenco, jeune public, musique, humour, cabaret équestre... Organisé par la Mairie, Rempart Sud. Tarif préférentiel aux Aigues-Mortais, Graulens et St-Laurentais.



LE GRAU DU ROI

LES AUBADES MARINES

Du 11 juillet au 26 août, les lundis et vendredis

Animations musicales sur le port et les quais de Port-Camargue.

ST-LAURENT D'AIGOUZE

II NUIT LATINO FLAMENCA

2 juillet

Organisée par la Mairie et l'association Peña Flamenca Yacin Daoudi dans les arènes.

SOIREE DU TERROIR

13 juillet

19h : Marché de producteurs locaux organisé par le comité des fêtes, sur la place.

22h30 : Retraite aux flambeaux (départ de la mairie) et feu d'artifice, organisés par la Mairie.

AOÛT

AIGUES-MORTES

FETE DE LA ST-LOUIS

27 et 28 août

Tournoi de chevalerie, marché médiéval, défilé historique et spectacle pyro-symphonique.

LE GRAU DU ROI

FEUX D'ARTIFICE ET BAL

15 août à 22h

Front de mer, Bd Maréchal Juin.

ST-LAURENT D'AIGOUZE

FETE VOTIVE

Du 20 au 29 août

Plus d'infos sur les événements :

www.ville-aigues-mortes.fr

www.ville-legrauduroi.fr

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

www.terredecamargue.fr